

devaient organiser le programme et mettre en valeur le message relatif aux exportations. Les aspects liés au programme et aux communications ont été coordonnés et subventionnés par les Affaires extérieures, la direction régionale étant assurée par les agents de commerce du MEIR et les gouvernements provinciaux.

Centre d'information sur le commerce extérieur

Au cours du Mois des exportations canadiennes de 1984, le ministère a eu l'initiative de mettre sur pied un Centre d'information commerciale. Équipé de lignes téléphoniques Zénith, le centre a suscité un intérêt considérable et a reçu en moyenne plus de 100 appels par jour, provenant surtout de petites et moyennes entreprises. Il a offert des conseils sur les questions de commerce d'exportation et a diffusé des documents et des renseignements sur les débouchés commerciaux.

Prix d'excellence à l'exportation

Le Prix d'excellence à l'exportation a été conçu pour reconnaître les réalisations des exportateurs canadiens. Il sensibilise le public et le monde des affaires canadiens aux réussites des sociétés canadiennes à l'étranger. Il souligne ainsi la vaste gamme d'activités d'exportation qui ont connu du succès et indique diverses façons de s'engager dans le domaine de l'exportation ainsi que les normes requises pour la concurrence internationale.

Le ministère des Affaires extérieures gère l'ensemble du programme mais le choix des gagnants est assuré par un comité indépendant formé de Canadiens distingués du monde financier et des affaires, des média et de la fonction publique.

Pour évaluer le succès dans le domaine de l'exportation, le comité tient compte d'indicateurs de performance dont l'augmentation marquée des ventes à l'étranger pendant une période de trois ans, la pénétration de nouveaux marchés pour l'exportation, et de l'aide importante offerte à d'autres entreprises dans le développement de marchés pour l'exportation.

Dans son choix, le comité tient compte également de la proportion du contenu canadien du produit exporté, de l'étendue des marchés en question, du rapport entre les ventes à l'étranger et les ventes totales et de l'envergure de la concurrence internationale.

En 1984, le ministre du Commerce extérieur a décerné un prix d'excellence à l'exportation aux 14 entreprises suivantes: Alberta Wheat Pool - Seed Marketing, Bristol Aerospace, Carpotex Limited, Cavendish Farms, Dicon Systems Limited, Dow Chemical Canada Inc., Epic Data Sales Ltd., Fag Bearings Limited, The Gray Engineering Group Inc., Husky Injection Moulding Systems Ltd., Intalite Inc., Litton Systems Canada Limited, Stanley Associates Engineering Ltd. et Western Packaging Systems Ltd.

Maisons de commerce et commerce de contrepartie

Le rapport du Groupe de travail sur les maisons de commerce, intitulé *Promotion des exportations canadiennes: L'option des maisons de commerce*, a été publié le 5 février 1985 par le ministre du Commerce extérieur, et largement diffusé. Une conclusion importante notait que les maisons de commerce étaient responsables de 13 pour cent des exportations canadiennes et de 40 pour cent des exportations en direction de pays autres que les États-Unis. Le rapport formulait

également 32 recommandations visant à améliorer le cadre opérationnel des maisons de commerce au Canada, en particulier la création du Conseil des maisons de commerce canadiennes. En réponse aux recommandations du rapport, le ministère a créé la Direction des maisons de commerce et du commerce de contrepartie, qui servira de point de convergence et assurera des services dans ces deux secteurs. Entre autres activités, elle parrainera la Conférence de mai 1985 sur les maisons de commerce, publiera un guide sur le commerce de contrepartie et organisera des colloques dans tout le pays.

Commission pour l'expansion du commerce extérieur

La Commission a été établie en 1981 pour offrir des conseils sur les questions touchant le rendement du Canada à l'exportation. Pendant l'année, la Commission a continué de se concentrer sur la relation qui existe entre le commerce et l'aide, sur le commerce des services, sur l'imposition à l'exportation ainsi que sur l'éducation et la sensibilisation en matière d'exportation. En réponse à la demande du ministre du Commerce extérieur qui voulait avoir des données sur une gamme de questions commerciales, elle a publié deux documents de travail intitulés respectivement *Financement des exportations* et *Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs*.

Coopération fédérale-provinciale

La liaison étroite et efficace établie avec les autorités provinciales en ce qui concerne les questions d'expansion du commerce s'est reflétée dans la rédaction fédérale-provinciale conjointe de documents présentés à la Conférence des premiers ministres sur l'économie, tenue à Regina les 14 et 15 février 1985. Les documents énoncent les mesures à prendre pour élaborer une stratégie nationale sur le commerce et notamment un projet de plan d'action pour la commercialisation internationale. Ces documents ont servi de cadre à la poursuite de discussions fédérales-provinciales et notamment de travaux préliminaires en vue de l'élaboration de plans fédéral-provinciaux de commercialisation pour les pays et les secteurs qui présentent actuellement un intérêt particulier.

Bureaux régionaux du MIC/MEIR

Le ministère a continué de travailler en étroite collaboration avec les directions d'expansion du commerce des bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale pour veiller à ce que soient dispensés dans toutes les régions du pays ses services et ses programmes en matière d'expansion du commerce. En 1984-1985, il a continué d'aider, au niveau régional, les entreprises canadiennes à étendre leurs exportations afin de contribuer à la création d'emplois, à l'expansion économique régionale et à l'assainissement de la balance des paiements. Ces bureaux régionaux ont analysé et planifié les activités en matière de commerce extérieur, ont administré des programmes de financement comme le PDME, ont étudié le potentiel d'exportation, ont recueilli des données sur les marchés d'exportation et ont organisé des colloques.

Programme de développement des marchés d'exportation

Le PDME a continué d'encourager l'exportation de biens et de services canadiens en partageant avec l'entreprise privée